Envoyé en préfecture le 19/02/2024
Reçu en préfecture le 19/02/2024
Publié le 19/02/2024
ID : 038-200030658-20240212-2024_29-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/29 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 6 février 2024
Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.
Suppléants avec voix délibérative : Jocelyne Haut, Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Lydia Palazzi Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Caroline Fiorucci à Jérôme Fauconnier, Véronique Méneghin Caprio à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain.
Votants : 38 Pour : 38

OBJET : SIGNATURE DE CONVENTION D'ORGANISATION DE POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE AVEC LA COMMUNE DE LALLEY

La Communauté de communes du Trièves a souhaité interroger l'organisation de l'accueil touristique sur le territoire et ses perspectives d'améliorations. Suite à ce travail, l'Office de Tourisme Intercommunal organisera un accueil touristique central dans la future maison de Pays à Clelles qui sera tête de réseau de différents points d'accueil privés et publics sur le territoire.
La commune de Lalley souhaite intégrer le Réseau Trièves Tourisme en 2024 en tant que Point d'Information Touristique. Il sera situé pour Lalley à l'entrée de l'agence postale au rez-de-chaussée de la mairie.
Le Réseau Trièves Tourisme comptera ainsi 6 PIT publics (Gresse, Château-Bernard, Chichilianne, Tréminis, Treffort, Lalley). Le maillage du Trièves en sera renforcé.

Une convention sera signée entre la Communauté de communes du Trièves et la commune de Lalley.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'organisation de Point d'Information Touristique avec la commune de Lalley,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 février 2024
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 19/2/24 *et de sa publication le* 19/2/24